



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pékin, le 29 juillet 2023

N°1075

**Conclusions de la 9^{ème} édition du dialogue économique et financier
de haut niveau entre la France et la Chine**

Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, s'est rendu à Pékin le 29 juillet à l'invitation du vice Premier-ministre **He Lifeng**, afin de tenir la 9^{ème} édition du dialogue économique et financier de haut niveau entre la France et la Chine. Ce déplacement s'est inscrit dans la continuité de la visite d'Etat du président de la République en Chine en avril dernier et de la visite en France du Premier ministre chinois Li Qiang en juin, à la faveur de laquelle il a notamment pris part au Sommet pour un nouveau pacte financier mondial à Paris.

Le dialogue économique et financier de haut niveau, ayant réuni cette année plus d'une dizaine d'institutions économiques et financières de part et d'autre, offre un cadre de discussion important pour évoquer tous les aspects des relations économiques franco-chinoises, notamment les domaines de l'aéronautique, de l'agriculture, des cosmétiques ou de la finance.

Le dialogue a été l'occasion d'aborder avec la partie chinoise les questions d'accès au marché pour œuvrer en faveur d'une concurrence plus équitable dans l'objectif d'un rééquilibrage de nos échanges commerciaux.

Sur les cosmétiques, il a été décidé par les deux parties de lancer un groupe de travail technique, dont la première réunion aura lieu en France avant la fin de l'année. Ce groupe de travail aura pour mission de trouver des solutions pour protéger à la fois l'accès au marché et la sécurité des produits. Afin de progresser vers une harmonisation réglementaire, il travaillera sur des sujets tels que : l'échange d'informations sur les lois et réglementations, les meilleures pratiques en matière de supervision des cosmétiques, les informations sur la sécurité, la

propriété intellectuelle, y compris les informations sur les produits contrefaits, falsifiés et de qualité inférieure.

Sur l'aéronautique, Bruno Le Maire et He Lifeng sont convenus d'accélérer l'obtention des certifications pour le Falcon 8X et les deux moteurs SAFRAN Aneto-1k et Arrano-1A. Par ailleurs, les deux parties se sont mis d'accord sur le fait que les procédures de marchés publics concernant les systèmes de contrôle aérien seront équitables et non discriminatoires.

Sur l'agroalimentaire, deux avancées significatives ont été obtenues : un meilleur accès au marché chinois pour les protéines porcines à usage alimentaire et l'accélération des travaux sur le zonage aviaire.

Sur la finance, des accords ont été trouvés pour approfondir la coopération entre nos deux pays. En matière de finance verte, la banque centrale travaillera à l'accession de CACIB à la facilité de soutien aux prêts verts. Les projets de la BNP en matière de leasing, de *consumer finance* ou de finance de marché ont pu progresser. Groupama entame son travail d'extension à de nouvelles provinces et enfin, Amundi, en coopération avec son partenaire chinois, devrait se voir bientôt conférer un accès au marché des produits de pensions.

Plus généralement, du point de vue de la coopération industrielle, Bruno Le Maire et He Lifeng ont souligné la relation historique des deux pays, et ont appuyé leur volonté d'ouvrir de nouveaux secteurs de coopération, notamment dans le domaine de la décarbonation et des véhicules électriques.

Le dialogue a également permis d'évoquer les défis mondiaux pour lesquels France et la Chine ont des réponses à apporter : lutte contre le changement climatique et préservation de la biodiversité, soutenabilité financière des pays en développement et traitement de dettes, architecture économique et financière internationale, système commercial international, ou encore sécurité alimentaire.

A ce titre, dans la lignée du Sommet pour un nouveau pacte financier mondial et dans la perspective du G20 et de la COP28, la France et la Chine ont convenu de poursuivre leur coordination sur les grands enjeux climatiques et sur la réforme de l'architecture financière internationale.

Les ministres ont salué dans cette perspective la coopération franco-chinoise au sein des Comités de créanciers, ayant permis de parvenir le mois dernier à un accord sur le traitement de la dette de la Zambie. Ils sont également convenus de poursuivre leur coordination en vue d'arriver à une solution sur le traitement de la dette du Sri Lanka.